

L'accompagnement des copropriétés fragiles et dégradées : un enjeu transversal de la politique de l'habitat, mardi 15 novembre 2022 à Saint-Étienne **(/rencontre/laccompanement-des-coproprietes-fragiles-et- degradees-un-enjeu-transversal-de-la)**

Chapo

Labo Cités organise un cycle de qualification et d'échanges de 3 journées sur les copropriétés dégradées, en 2022 et 2023 : "Rénovation urbaine et copropriétés dégradées : enjeux et modes d'intervention".

La 2^{ème} journée de ce cycle, intitulée "L'accompagnement des copropriétés fragiles et dégradées : un enjeu transversal de la politique de l'habitat", aura lieu le mardi 15 novembre 2022 à Saint-Étienne.

Téléchargez la présentation du cycle et le programme de la journée (https://www.labo-cites.org/system/files/documents/rencontres/2022-10/CycleCopro%2BPROGJ2_15novembre.pdf). **LES INSCRIPTIONS SONT CLOSES.**

Contexte

Si les projets de rénovation des copropriétés ont pour objectif principal l'intervention sur le bâti, l'intervention sociale constitue un enjeu particulier. De plus en plus présent dans les dispositifs déployés par les pouvoirs publics, l'accompagnement intervient tout au long de la rénovation. D'une part, il est un enjeu avant que les travaux de rénovation débutent : à titre d'exemple, sur certaines copropriétés, des équipes sociales sont déployées afin d'évaluer l'impact financier des travaux pour l'ensemble des ménages (copropriétaires et locataires). Il s'agit aussi de proposer des parcours

résidentiels pour les occupants qui ne pourront pas se maintenir dans les lieux. Cette démarche permet notamment d'identifier les profils de chaque ménage, de prévenir les situations difficiles et de « *générer le moins de déclassement social possible.* »

D'autre part, l'accompagnement constitue un enjeu durant les travaux de rénovation : on peut par exemple citer l'accompagnement social en lien avec le relogement des locataires ou encore l'accompagnement aux projets d'auto-réhabilitation. Une étude réalisée en 2015 en Rhône-Alpes montre que 38% des ménages réalisent tout ou partie de leur projet en auto-réhabilitation. Selon le type de travaux et le public, les copropriétaires peuvent s'inscrire dans une démarche d'auto-réhabilitation accompagnée qui permet de bénéficier des conseils d'un professionnel confirmé.

Cette deuxième journée permettra de questionner les dispositifs d'accompagnement social (ou leur absence) dans les copropriétés fragiles ou dégradées : comment articuler rénovation et accompagnement social ? Comment les copropriétaires sont-ils accompagnés dans le cadre des projets de rénovation ? Quelle est la place de l'auto-réhabilitation dans les opérations de réhabilitation des copropriétés ?

Objectifs de la journée

- Valoriser les actions et expériences mises en œuvre localement
- Permettre la compréhension et l'appropriation des ressources mobilisables
- Favoriser l'échange entre professionnel.le.s sur les manières d'accompagner les copropriétés fragiles et dégradées

Public

Cette journée s'adresse aux équipes politique de la ville et renouvellement urbain, aux représentants de l'État local, aux bailleurs sociaux et acteurs du logement, de l'habitat et de l'aménagement, aux associations et habitants.

Dates du cycle "Rénovation urbaine et copropriétés dégradées : enjeux et modes d'intervention"

JOURNÉE 1 : 13 octobre 2022, à Lyon : les 1ers retours sont en ligne

La place des copropriétés dégradées dans les projets de rénovation urbaine (<https://www.labocites.org/rencontre/la-place-des-coproprietes-degradees-dans-les-projets-de-renovation-urbaine-le-jeudi-13>)

JOURNÉE 2 : 15 novembre 2022, à Saint-Étienne (42)

L'accompagnement des copropriétés fragiles et dégradées : un enjeu transversal de la politique de l'habitat

JOURNÉE 3 : 21 février 2023, en visioconférence

Transition environnementale des copropriétés dégradées (<https://www.labocites.org/rencontre/attention-changement-la-transition-environnementale-dans-les-projets-de-renovation-des>)